

Image not found or type unknown



Adoption CONGES D'ADOPTION

Par **pylounette**, le **17/12/2013** à **17:47**

bonjour, nous avons adopté une petite princesse en éthiopie nous sommes revenus jeudi ce matin je me présente à la CPAM pour leur apporter les documents pour être indemnisé durant mon congé d'adoption mais la CPAM m'a répondu que comme mon épouse ne travaille pas je n'ai droit à aucune indemnisation à aucun jour je trouve ça illogique que puis-je faire ???? la CPAM a-t-elle raison ??